

International 8

Italie: réflexions sur les grèves générales

Féminisme 10

Pélicot: une affaire extraordinairement patriarcale

Histoire 12

Le tortionnaire meurt, ses crimes restent

À voir 15

Coups de feu contre l'État

Monde du travail 4

Édito

ACIÉRIES SUISSES: PREMIER FER À BÉTON D'UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE?

Incapacité à former une coalition centriste face à l'extrême-droite en Autriche; rupture de la coalition gouvernementale et organisation d'élections fédérales anticipées en Allemagne; dissolution de l'Assemblée nationale suivie d'une instabilité gouvernementale en France... En 2024, les crises institutionnelles se sont enchaînées à un rythme inédit dans plusieurs pays européens.

Si les composantes de ces crises sont multiples et complexes, elles ne peuvent se réduire à des ambitions individuelles et politiciennes. L'essoufflement des démocraties libérales représentatives s'explique en dernière analyse par un épuisement d'un modèle économique.

Les partisan·es du libéralisme et de la mondialisation du 21^e siècle avaient laissé croire que les puissances dominantes le resteraient, en exploitant à leur avantage les nouveaux marchés et la nouvelle force de travail.

En même temps, les capacités de production à l'échelle mondiale se sont envolées, exacerbant la concurrence planétaire et renforçant sur le marché mondial les nouveaux arrivants, la Chine en premier lieu. Inévitablement, le surplus de production marchande (automobiles, charbon, pétrole, acier, produits agricoles, etc) va devoir être absorbé ailleurs. À cela se sont ajoutées différentes crises financières (subprimes, dette européenne, covid). →

Votation 3

SOUTIEN CRITIQUE À L'INITIATIVE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Les conséquences sociales (montée des inégalités et de la précarité, austérité affaiblissant les services publics) ont accentué la dislocation des équilibres politiques traditionnels des blocs bourgeois. Les fissures dans le libéralisme économique se sont étendues au monde politique, les forces conservatrices aux commandes ont été concurrencées par de nouveaux arrivants, qui se sont construits une nouvelle légitimité et une base électorale à l'extrême droite.

La peur sociale a été instrumentalisée par la question de l'immigration, dont toutes les nouvelles forces politiques en Europe, de la Finlande au Portugal, se sont emparées.

Question clé de la crise du Brexit, elle est restée omniprésente en Europe et aux États-Unis et représente un moulin électoral, aussi bien à droite qu'à gauche (par exemple en Allemagne avec BSW).

L'agitation des « menaces étrangères » permet de masquer des problèmes plus fondamentaux. La surproduction de marchandises et la compétition féroce entre les grandes compagnies dans l'automobile, l'acier, l'énergie, la digitalisation annoncent des licenciements en masse, et provoquent de l'insécurité sociale. La croissance annoncée n'est pas au rendez-vous.

Aux barrières des frontières viennent s'ajouter des politiques « protectionnistes » avec des taxes sur les importations. La stagnation dure depuis plus de deux ans sur l'UE, sans véritable signe de reprise. Nulle entrave par contre pour les mouvements de capitaux qui sautent les continents selon les taux d'intérêt des banques centrales et des emprunts d'obligations.

Mais les hausses boursières ne sont qu'un mirage spéculatif, ne profitant qu'à une poignée de super-riches. La production industrielle ne profite pas de la baisse de l'inflation. La récession s'installe, les doutes sur l'avenir aussi.

Dans ce contexte les crises institutionnelles dans différents pays vont se cristalliser sur de nouvelles mesures d'austérité sociale, partout le système des retraites est la première cible.

Jose Sanchez

AGENDA

Genève

SA 25 JAN.
MOBILISATION POUR LA PALESTINE
15h Jardin Anglais

ME 29 JAN.
LE FIL ROUGE
Projection du film *Persepolis* (France, 2007, 1h 36)
18h 30 Fonction cinéma

ME 12 FÉV.
JULIA CHAMOREL
Conférence d'Hadrien Buclin sur l'écrivaine et dramaturge
20h UOG

VE 13 FÉV.
MANIF EN SOUTIENS DES SECTEURS SANTÉ-SOCIAL
17h Devant les HUG (à confirmer)

Neuchâtel

SA 18 JAN.
AG STATUTAIRE DE LA MMF SUISSE
10h 15 Espace des solidarités Neuchâtel

VE 21 FÉV.
SOIRÉE DE SOUTIEN À LA PALESTINE
Film et repas
19h L'AMAR Neuchâtel

Vaud

SA 25 JAN.
NOUS N'AVONS PAS PEUR DES RUINES
Projection du film de Yannis Youlountas
19h Pôle Sud, Lausanne

JE 30 JAN. → SA 1^{er} FÉV.
FORUM SUR LE SANS-ABRISME
HETSL et Pôle Sud

ME 19 FÉV.
TROPICAL UTOPIA
Projection du documentaire, en soutien au Contre-sommet sur les matières premières
19h Pôle Sud, Lausanne

SA 15 & DI 16 MARS
CONTRE-SOMMET SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES
Pôle Sud, Lausanne

NATIONAL

SAVE THE DATE!

UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS DE SOLIDARITÉS



15 – 18 MAI 2025

TORGON (VALAIS)

REJOIGNEZ-NOUS!

Marre de rester simple spectateur-ice-x, envie de participer, d'une manière ou d'une autre, à la construction d'un autre monde? Alors n'hésitez pas, rejoignez solidarités!

→ solidarites.ch/rejoignez-nous

AVEZ-VOUS BIEN PAYÉ VOTRE ABONNEMENT?

Votre journal a besoin de vous! Merci de vous assurer que votre abonnement pour l'année est bien réglé!

→ Sur notre site: solidarites.ch/abonnements

→ Par Twint, en scannant ce QR code



Impressum
5 000 exemplaires
17 n° par an
Éditeur
Journal solidarités
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E journal@solidarites.ch
W solidarites.ch/journal

Titrage
Noémie Rentsch
José Sanchez
Thomas Vochetta
Carli Studer
Noémie Rentsch
José Sanchez
Thomas Vochetta
Comité éditorial
Clara Almeida Lozar
Nadia Badocci
Clément Bindschadler
Antoine Dubiau
Guillaume Martthey

Maquette et mise en page
Niels Wehrspann
Couverture
Niels Wehrspann avec Zélya
Niels Wehrspann avec Zélya
Gremion (stagiaire).
Photo: Unia

Abonnements
fr. 80
3 mois à l'essai
CCP 17-216950-1
IBAN CH28 0900 0000 1721 6950 1
Demandes d'abonnement et changements d'adresse:
↳ abos@solidarites.ch

Contacts régionaux du mouvement
Genève
25, rue des Gares
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E info@solidarites.ch
W solidarites.ch/genève

Neuchâtel
Case postale 3105
2001 Neuchâtel
T +41 79 473 83 81
E ne@solidarites.ch
ne.lhout@solidarites.ch
W solidarites.ch/ne

Vaud
5 place Chauderon
1003 Lausanne
T +41 79 402 28 74
E vaud@solidarites.ch
W solidarites.ch/vaud



Journée de formation sur l'initiative, Saint-Gall, 12 janvier 2025

National Votations Écologie

SOUTIEN CRITIQUE À L'INITIATIVE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le 9 février prochain, la population suisse sera appelée à voter sur l'initiative « Pour la responsabilité environnementale ». Pourquoi faut-il soutenir cette dernière, tout en repensant dès aujourd'hui le discours écologique qu'elle promeut, et défendre une écologie populaire qui puisse parler largement aux travailleur-euses ?

Le texte de l'initiative déposée par les Jeunes Vert-es demande que les activités économiques n'utilisent pas plus de ressources et n'émettent pas plus de polluants que ce que les écosystèmes sont capables de renouveler. Le jour du dépassement, calculé chaque année par l'ONG Global Footprint Network, marque le jour de l'année lors duquel les ressources de la planète ont été épuisées. En 2024, la Suisse l'a atteint le 13 mai tandis que l'Équateur l'a atteint le 24 novembre.

Cette date symbolique montre des inégalités entre les pays, mais occulte les inégalités internes en fonction du niveau de vie. Par exemple, les 1% les plus riches de la planète ont épuisé leur bud-

get carbone 2025 en seulement 10 jours. En Suisse, selon l'ONG Solidar, les émissions des trois personnes les plus riches du pays sont supérieures à l'ensemble des émissions issues de la consommation des 44 millions de personnes les plus pauvres de la planète. Une enquête Sotomo publiée en janvier 2024 montre que les personnes qui gagnent le plus (revenu mensuel brut supérieur à 16 000 francs) ont une empreinte carbone plus importante.

Respecter les limites planétaires

L'initiative vise à ce que les activités économiques suisses et l'impact de la consommation en Suisse, produite en Suisse ou

à l'étranger, se fassent sans dépasser les limites planétaires. Le concept de limites planétaires, introduit par Johan Rockström en 2009, identifie neuf limites critiques (changement climatique, érosion de la biodiversité, etc.) dont le dépassement menacerait la vie sur terre. En 2023, une mise à jour a révélé que six des neuf limites ont été déjà franchies. Le dépassement des limites planétaires a d'ores et déjà des effets bien concrets, en particulier sur les populations précarisées, racisées et des pays du Sud Global, qui ont historiquement le moins contribué à cette situation.

Les inondations d'octobre 2024 à Valence ou le cyclone Chido à Mayotte en décembre 2024 en sont

des exemples. Ces catastrophes rappellent que la crise écologique est intrinsèquement liée au système capitaliste et impérialiste et que l'écologie ne peut être dissociée des luttes anticoloniales et anti-impérialistes.

Plus facile d'imaginer la fin du monde que la fin du capitalisme

Cette initiative remet en question la croissance infinie et le profit des capitalistes. Il n'est alors pas surprenant de voir s'élever contre elle une coalition constituée de partis bourgeois et d'extrême droite, notamment soutenue par Économie-suisse et l'Union Suisse des paysans. Le comité « Non à la décroissance » dénonce une « initiative utopique qui menacerait l'économie suisse ». Sans surprise, le Conseil fédéral et le Parlement recommandent également de rejeter l'initiative. En face, les Vert-es, le PS, la Jeunesse socialiste, Ensemble à Gauche et des ONG telles qu'Uniterre soutiennent le texte.

Malgré cette alliance pour le *oui*, il est bien probable que ce texte soit rejeté. En effet, il est de plus en plus difficile pour une majorité de personnes en Suisse de clore les fins de mois. Le prix des produits augmente, les loyers augmentent, les primes d'assurance maladie augmentent, mais les salaires ne suivent pas. En ces temps où de plus en plus de personnes survivent dans la précarité, les arguments économiques pèsent lourd et risqueraient bien de convaincre la population de ne pas soutenir cette initiative.

L'écologie contre les travailleur-euses: une impasse

L'initiative prévoit que « l'acceptabilité sociale » soit prise en compte par la Confédération et les cantons dans les mesures adoptées pour garantir le respect de la capacité de charge de l'environnement. Dans un pays comme le nôtre, aucun doute que cela se soldera par des plans de licenciement collectifs ou autres mesures antisociales, justifiées par un discours axé sur la responsabilité et l'acceptabilité sociale.

Sans propositions concrètes, comme la reconversion dans des secteurs écologiques ou sociaux ou une planification écologique, le principe de l'initiative risque de se retourner contre les travailleur-euses. Cela nous rappelle l'urgence pour le mouvement écologiste de renouer avec les luttes des travailleur-ses.

Ella-Mona Chevalley

PREMIER FER À BÉTON D'UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE?

À la suite d'une forte mobilisation, le parlement a adopté une loi provisoire de soutien aux aciéries suisses, menacées de fermeture. Entretien avec Matteo Pronzini, responsable chez Unia du secteur industrie MEM et élu au Grand Conseil tessinois du Mouvement pour le socialisme (MPS).

Quelle est la situation concrète des aciéries de Stahl Gerlafingen et de Swiss Steel ?

En termes numériques d'abord : Stahl Gerlafingen, dans le canton de Soleure, emploie 505 travailleurs. Swiss Steel, à Emmenbrücke dans le canton de Lucerne, en emploie 700. Stahl Gerlafingen avait annoncé une première restructuration au printemps 2024. L'entreprise avait annoncé vouloir fermer une ligne de production. Nous avons fait front commun entre tous les syndicats et avons d'abord essayé, avec la commission du personnel, de comprendre la situation générale du secteur de l'acier afin de proposer des solutions alternatives.

La particularité de ces deux entreprises, c'est qu'elles recyclent la plupart de l'acier de Suisse, à partir de ferraille. L'acier qui sort est donc, entre guillemets, propre. En comparaison européenne, leur production émet moins de CO₂, parce que l'électricité est d'origine hydraulique et que la matière première arrive par le chemin de fer. À partir de ce constat, on a décidé qu'il fallait lier la défense des postes de travail à celle du climat. Aussi pour être cohérents avec les dernières votations sur le climat en Suisse, où la population soutient une réduction des émissions.

Défendre la production suisse d'acier, c'est donc défendre une production utile pour la société et plus écologique. Dans ce sens, ça évite d'adopter une position nationaliste qui voudrait sauver l'acier suisse juste parce qu'il est suisse. Toutefois, les deux entreprises ne produisent pas pour les mêmes secteurs. Stahl Gerlafingen produit surtout de l'acier pour le bâtiment. C'est plus facile d'intervenir parce qu'il y a un marché intérieur, et derrière, tout le secteur du bâtiment. Swiss Steel, c'est un peu différent. L'entreprise produit des aciers pour le secteur des machines, notamment l'automobile. La majorité est exportée. Il y a donc un enjeu de réorienter cette production d'acier « *bas carbone* » vers le marché intérieur. Par exemple pour les trains, les ascenseurs, le matériel hospitalier...

Grâce à la mobilisation des employés du secteur, le Conseil national puis le Conseil des États ont adopté un « allègement transitoire des taxes d'utilisation du réseau électrique ». Concrètement, ça veut dire quoi ?

Il faut souligner que les mobilisations dans le secteur de l'industrie sont très rares en Suisse alémanique !

Après notre première intervention chez Stahl Gerlafingen au printemps, où on a constaté que la situation était difficile et dépassait la question de la fermeture d'une ligne de production. Durant l'été, on a entre autres interpellé le Conseil fédéral sur la possibilité d'imposer l'utilisation de l'acier dans les marchés publics.

Quand l'entreprise a annoncé en automne vouloir licencier 120 travailleurs-euses supplémentaires, on a commencé un travail de mobilisation permanente dans l'entreprise, avec des assemblées, des discussions avec les travailleurs-euses. Nous avons organisé une mobilisation sur la place fédérale le lundi 21 octobre : les travailleurs-euses n'ont donc pas travaillé et sont allés à Berne, avec des revendications très claires pour un soutien politique à un production locale et contre les licenciements.

Je souligne au passage que le soutien de la Grève du climat, qui s'est jointe à la lutte dès le départ, a été important. Le fait qu'un tel mouvement soutienne une bataille ouvrière était un symbole fort. Que ce soit lors des manifestations ou pour la récolte de signatures, iels ont été à nos côtés.

On a aussi lancé une pétition qui a récolté plus de 15 000 signatures. On a tout de suite essayé d'avoir

« Sans acier, pas de maintien – soutiens notre industrie Parmelin! ». Manifestation pour le maintien de Stahl Gerlafingen devant l'aciérie, 9 novembre 2024





C'est déjà 120 emplois de sauvés ! Nous sommes encore en train de négocier avec Swiss Steel, qui veut maintenir la suppression d'emplois et prononcer 50 licenciement, malgré le soutien étatique et contre le plan social élaboré avec les travailleur·ses.

C'est une grande victoire, la mobilisation a payé. La presse en Suisse alémanique a bien relayé notre lutte, peut-être aussi à cause du lien entre question climatique et maintien de l'emploi. Cette lutte est un bel exemple, très concret, de ce que doit faire la gauche aujourd'hui. Face à la précarité et la peur pour l'emploi, que les forces nationalistes instrumentalisent, l'auto-organisation des travailleur·ses est vitale. Les travailleurs·euses ont par exemple passé une journée à discuter avec les commissions du Conseil national en habits de travail. Symboliquement, c'était fort.

Dans le cas de Vetropack, malgré une mobilisation syndicale puis transpartisane, rien n'a pu être fait pour ne serait-ce conserver le pôle recyclage de verre... Cette décision dans le cas des aciéries est-elle une première brèche dans la position du patronat, qui rejetait jusque-là toute « politique industrielle » ?

La lutte des travailleur·ses de Vetropack était courageuse. Malheureu-

sement, le mouvement syndical n'a pas réussi à gagner cette bataille, mais cette lutte a donné une perspective. Elle a lancé une nouvelle réflexion sur la question de la politique industrielle.

Les milieux économiques, bourgeois – je pense au président du Parti radical – s'opposaient fermement à toute intervention politique dans l'économie, en affirmant qu'en Suisse, c'est un dogme qu'on ne peut pas remettre en question. C'est évidemment malhonnête, parce que quand c'est nécessaire, par exemple pour sauver des banques, le soutien peut se débloquer très vite...

Ce qui est clair, c'est que cette décision politique, cette loi transitoire quadriennale, nous donne pour un exemple pour l'avenir. Il est possible de sauver des entreprises qui sont utiles pour la société – pas pour l'« économie », mais pour la société. Pour soutenir ces secteurs, on peut intervenir dans la politique patronale. Par exemple, les autres éléments du texte adopté par les chambres demandent que les entreprises soutenues doivent, au-delà de l'interdiction du versement de dividendes et bonus, maintenir le site de production et présenter un plan, un business plan, pour les sept prochaines années avec une

stratégie concrète dans une perspective zéro émission.

C'est important de valoriser cette expérience de lutte, cette intervention en territoire bourgeois comme le disait le camarade Trotsky.

Ce plan de soutien est temporaire. Que faudrait-il comme mesures à plus long terme, notamment dans les secteurs qui produisent beaucoup de CO₂ ?

Bonne question. Dans un secteur qui utilise beaucoup d'énergie et qui produit, c'est clair, beaucoup de CO₂, il faut en priorité regarder si c'est une production utile à la société ou non. Un peu aussi comme, à un autre niveau, la question des entreprises d'armement. En même temps, on doit aussi défendre l'idée que ce n'est pas aux travailleur·ses de payer la facture.

Dans le secteur des métaux, de l'acier, cela paraît assez évident qu'on doit maintenir la production, parce qu'on doit produire des tunnels, des ponts... on doit produire des choses avec de l'acier. Mais ce maintien n'empêche pas que le secteur doit aussi réduire les émissions de CO₂. C'est un élément de la loi provisoire.

Ce qui est essentiel, comme c'était le cas pour ces luttes dans les aciéries, c'est qu'il faut une forte

présence syndicale. Dans le passé, on parlait de contrôle ouvrier. On doit absolument remettre en question la possibilité pour les patron·nes de décider seul·es. On ne doit plus l'accepter et surtout ne jamais oublier (ou rappeler...) que ce sont les travailleur·ses qui produisent la richesse, qui font le travail, très concrètement, qu'il soit physique, ou intellectuel.

Ce qu'on a vu dans cette mobilisation, et ce qui est très intéressant, c'était un processus, une dynamique d'auto-organisation des travailleur·ses. Ce n'était plus une idée abstraite, c'est devenu une réalité. C'est toujours très émouvant de voir les travailleur·ses prendre en main la mobilisation. Ce sont les travailleur·ses qui ont très spontanément aussi, dès le départ, essayé de forger une solidarité entre les travailleurs de Stahl Gerlafingen et ceux Swiss Steel. Ce sont aussi les travailleur·ses qui ont essayé de faire appel à la solidarité internationale et ont reçu du soutien. Il existe d'autres expériences en Europe, et ailleurs, où des collectifs de travailleur·ses, des entreprises, essaient de combiner la question de la défense des places de travail à celle de contribuer à résoudre l'urgence climatique. C'est la tâche que nous devons poursuivre et étendre.

Propos recueillis par Niels Wehrspann



Thibaut Schneeberger

Rassemblement de riverain-es et de personnalités autour de la villa de Zep, Genève, 11 janvier 2025

Genève **Écologie** **Logement** **CAMPAGNE MASSET**

DES CENTAINES DE PERSONNES DANS LA RUE POUR SE RÉAPPROPRIER UN PARC

Près de 300 personnes se sont mobilisées dans un quartier de la rive droite de Genève samedi 11 janvier, pour réclamer l'ouverture d'un parc public jusqu'ici propriété privée clôturée.

À l'intersection des quartiers de la Concorde, de St-Jean et des Charmilles, un collectif composé d'habitant-es et d'associations de quartier s'est constitué en défense de la décision de la Ville de Genève d'acquérir le domaine de la Campagne Masset, actuellement propriété du dessinateur Zep.

En novembre dernier, le Conseil municipal avait voté l'achat de ce domaine pour 21,5 millions. Flairant le coup politique à quelques mois des élections municipales, la droite (le Centre, les Verts-libéraux, le PLR et l'UDC) a lancé un référendum, sans réussir pour autant à fournir un argument valable contre cet achat. Malheureusement, l'aboutissement même de

ce référendum met en péril l'occasion d'ajouter un parc public dans ce quartier qui en a furieusement besoin, car Zep ne peut attendre pour vendre son terrain.

Quartier densifié? Un parc pour respirer!

Samedi 11 janvier, la mobilisation qui a rassemblé des centaines de riverain-es et de personnalités, organisée par le collectif de soutien, a été l'occasion de rappeler que ce secteur en pleine densification connaîtra d'ici quelques années un quasi-triplement de sa population par rapport à 2015. Inversement, les espaces verts dans ce quartier sont rares, petits et déjà saturés.

Ainsi, le vaste terrain de 34 000 m² de la Campagne Masset ouvre

la possibilité d'ajouter un parc public dans l'un des quartiers les plus denses de la Ville de Genève, localité la plus dense de Suisse (trois fois plus dense que Zurich, deux fois plus que Bâle). Incluant une maison de maître du 18^e siècle, le parc est entouré de plusieurs immeubles d'habitation, d'écoles et d'une résidence pour personnes âgées. L'ouvrir au public permettrait aussi aux promeneur-ses un accès facilité aux berges du Rhône depuis l'avenue d'Aire, car le parc débouche directement sur le sentier qui permet de déambuler jusqu'à la Jonction et qui vient justement d'être rénové.

Rappelons que la rive droite de la Ville est particulièrement pauvre en parcs publics ; ce qui ne semble pas poser problème à la droite.

Celle-ci estime les dépenses pour racheter le domaine « *superflues* ».

Se réapproprier les communs

Au cours de la déambulation, Erica Deuber Ziegler, membre d'Action Patrimoine Vivant, a souligné que, jusqu'au 18^e siècle, Genève était entourée de terres communes. Ces espaces ont progressivement été privatisés et transformés en grands domaines privés. À l'orée du 20^e siècle, la Ville étouffe sous la densification. Ses dirigeants se lancent alors dans la réappropriation des grands domaines qui existent encore (ainsi, par exemple, le domaine des Eaux-Vives retourne à la collectivité). Ceux-ci sont offerts ou acquis par la Ville et transformés en parcs, au bénéfice de la population.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, presque aucun nouvel espace vert n'a été créé à Genève : les seuls parcs créés pour les riverain-es sont de petite taille (Baud-Bovy près d'Uni Mail, Gourgas, Acacias, etc.). La Campagne Masset représente une exception dans cette configuration, tout comme le domaine de Cayla situé à proximité.

Depuis les années 80, deux tentatives de démocratisation de l'espace de la Campagne Masset, portées par des associations de quartier, ont déjà échoué. Aujourd'hui, les habitant-es reprennent le flambeau, après que la majorité de droite du Conseil d'État ait refusé en 2023 de racheter le domaine et que la majorité de gauche du municipal ait sauvé les meubles. Une nouvelle étape du combat se joue donc, qui porte les ferments d'un clivage entre classes aisées, peu affectées par le manque d'aménagements publics et d'espaces verts, et classes populaires, coincées dans des quartiers qui se surdensifient, qui surchauffent en été et à qui l'on propose trop peu d'espaces de vie extérieurs, boisés, en contact avec la nature.

Pour la transition sociale et écologique

Le domaine, aujourd'hui fermé par un portail et un grillage, a tous les atouts pour devenir un parc public de grande qualité, garantissant, dans un quartier qui en aura bien besoin, un bel espace de biodiversité et de nature, idéal pour la promenade. Pour y arriver, la maîtrise foncière publique de ce domaine est indispensable, afin de permettre une politique d'aménagement du territoire qui réponde réellement aux besoins sociaux et à la nécessaire transition écologique.

Aude Martenot

PRIORITÉS D'ENSEMBLE À GAUCHE POUR 2025

Plusieurs enjeux brûlants attendent Ensemble à gauche en 2025 : voici une brève présentation des dossiers prioritaires qui se profilent dans les prochaines semaines au niveau de la politique cantonale.

Loi sur l'énergie

Le Conseil d'État a enfin présenté une révision de la loi sur l'énergie, qui vise à terme un assainissement des bâtiments énergivores, la fin des chauffages fossiles et la lutte contre le gaspillage d'énergie généré notamment par l'éclairage commercial. Les organisations patronales, entre autres la Chambre vaudoise immobilière, demandent d'affaiblir ce projet, en particulier en allongeant les délais après lesquels les chauffages fossiles seraient interdits.

Les élu-es d'Ensemble à gauche s'activeront au contraire au Grand Conseil pour rendre cette loi plus ambitieuse, à l'heure où de nom-

breuses associations de défense de l'environnement, réunies dans la coalition Objectif climat, se mobilisent pour dénoncer le retard grandissant de la politique climatique cantonale.

Fiscalité et finances

Ce printemps, nous serons en campagne contre l'initiative populaire des organisations patronales demandant une baisse de l'impôt sur le revenu et la fortune de 12 %. En cas d'acceptation par le corps électoral, cette initiative constituerait non seulement un très gros cadeau fiscal pour les multimillionnaires, mais elle plongerait les finances de l'État

dans le rouge vif, provoquant des mesures d'austérité très dures dans le service public ainsi que la réduction des prestations à la population.

Abus policiers

Des collectifs antiracistes se mobilisent depuis plusieurs années contre les abus policiers, notamment à la suite de plusieurs décès de personnes racisées lors d'interventions et à des contrôles au faciès persistants.

Pour relayer ces préoccupations, Ensemble à gauche a notamment déposé une motion demandant un projet pilote de distribution automatique de récépissés lors des contrôles policiers, afin de réduire le risque de contrôles discriminatoires. Cosignée par quelques élu-es de droite, cette motion a donc de réelles chances d'être acceptée par le Grand Conseil.

Droit d'asile

Le Conseil d'État à majorité de droite a multiplié ces derniers mois les renvois de familles avec enfants en bas âge. En réaction, Ensemble à gauche a déposé une motion demandant d'éviter de tels renvois au nom du respect de la Convention relative aux droits de l'enfant ratifiée par la Suisse depuis 1997. Cette proposition a été acceptée en commission et sera votée prochainement en plénum. Sa prise en considération serait un désaveu de la ligne dure adoptée par le gouvernement.

Hadrien Buclin ■

SALAIRE MINIMUM: LA BATAILLE EST LONGUE

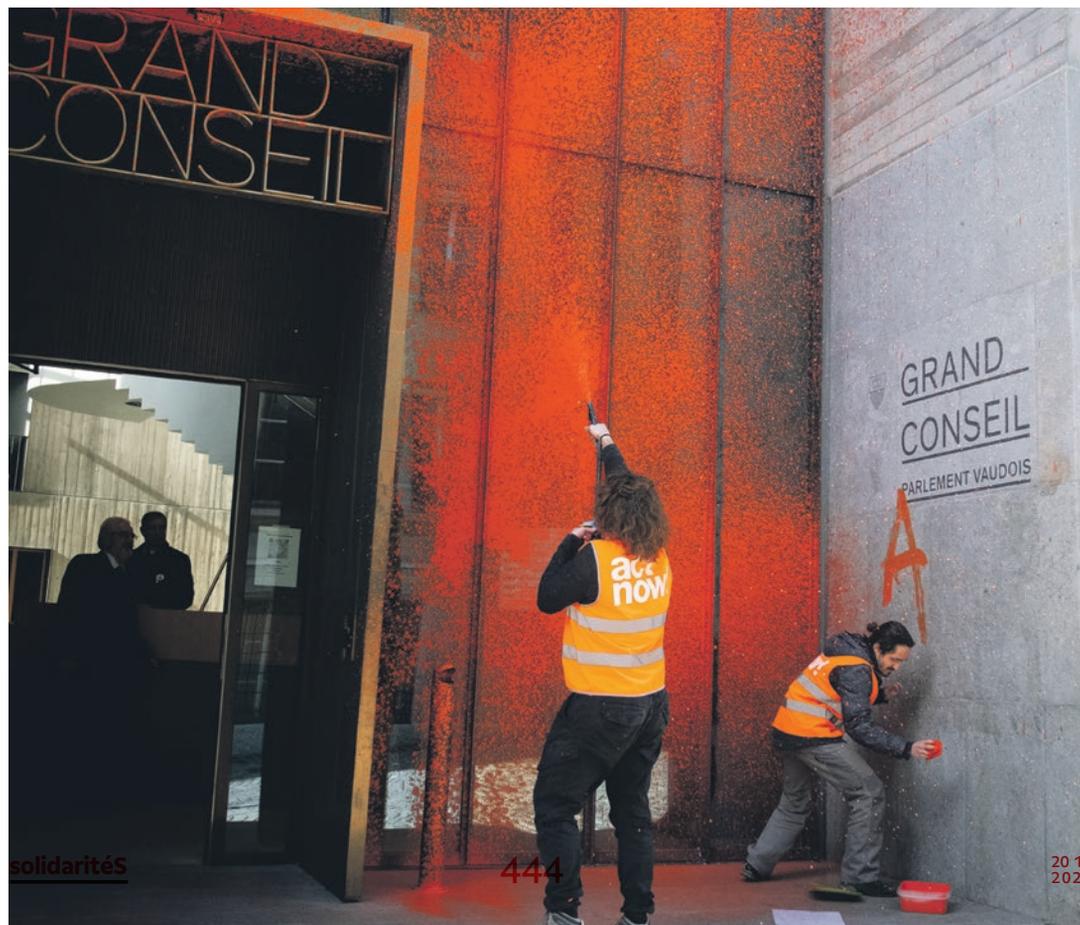
Le 13 décembre, le Conseil fédéral a transmis au parlement un projet de modification de loi pour assurer la primauté des conventions collectives sur les lois cantonales en ce qui concerne le salaire minimum pour répondre à la motion Ettlín (Centre) adoptée par le parlement fédéral en 2022, contre l'avis du Conseil fédéral. Cette modification vise les cantons de Neuchâtel et Genève qui prévoient dans leur loi des salaires minimums qui ont la primauté sur les conventions collectives.

À nos yeux, le salaire minimum est une mesure essentielle pour réduire les inégalités, et l'objectif est national. Nous avons subi un revers en 2014 avec le rejet à 75 % de l'initiative nationale de l'USS, « 4000 francs minimum ». Le combat avait déjà été engagé auparavant dans les cantons par solidaritéS, et nous avons obtenu en 2011, une modification de la Constitution cantonale neuchâteloise acceptée par 54,6 % des électeur-ices, validée par la Confédération au motif qu'elle relevait de la politique sociale (compétence cantonale).

En 2014, était édicté la loi cantonale neuchâteloise qui prévoyait un salaire minimum de 20 francs de l'heure. Les recours patronaux ont eu un effet suspensif et ce n'est qu'en 2017 que le Tribunal fédéral a avalisé la loi neuchâteloise au motif qu'elle avait un objectif de lutte contre la pauvreté et non de mesure de droit du travail (pas de salaire minimum signifie beaucoup plus de recours à l'aide sociale). Le combat de la droite s'est alors déplacé au niveau fédéral et les Chambres vont en débattre début 2025. Si le Parlement donne une suite positive à la motion, il ne restera plus qu'à lancer un référendum contre cette nouvelle attaque. solidaritéS en sera.

HV

Action d'act now! pour protester contre l'inaction climatique du parlement vaudois, Lausanne, 6 février 2024



QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES GRÈVES GÉNÉRALES

En Italie l'année 2024 s'est conclue par deux grèves générales : une première le 29 novembre, à l'appel des centrales syndicales Confederazione Generale Italiana del Lavoro (CGIL) et L'Unione Italiana del Lavoro (UIL), et une seconde le 13 décembre, à l'appel de l'Unione Sindacale di Base (USB). Nous revenons ici sur les enjeux et les limites de cette double mobilisation.

Les raisons pour une grève générale ne font pas défaut en Italie, il suffit de consulter n'importe quel indicateur socio-économique. Si d'après les données de l'OCDE l'Italie est le seul pays en Europe où, entre 1990 et 2024, les salaires réels ont diminué (-3%), début décembre c'était l'habituel rapport CENSIS qui montrait comment, en prenant comme référence l'avant crise (2007), on a aujourd'hui une augmentation du taux d'emploi (+4,6%) mais moins de revenus pour les familles du pays (-7,7%).

Où va tout l'argent ? Aux patrons, bien évidemment. Une recherche de l'Observatoire des entreprises de l'Université La Sapienza de Rome confirme que le transfert de richesse du travail vers le capital est désormais complètement démesuré : les actionnaires prélèvent 80% des bénéfices nets sous forme de dividendes. Seuls 20% sont destinés à de nouveaux investissements, dont la majorité, 60%, sont financiers, ne laissant que 40% pour des investissements matériels pour l'industrie.

Violence de classe

La brutalité cachée derrière ces chiffres s'est matérialisée plusieurs fois au cours de l'année qui vient de s'écouler. Le 17 juin à Latina, Satnam Singh, un ouvrier indien travaillant sans contrat dans les champs, est pris dans une machine qui lui coupe un bras. Personne n'appelle les secours et son employeur l'abandonne devant la porte de sa maison, où il meurt des suites de son accident de travail.

Dans la nuit du 8 au 9 octobre à Prato un piquet de grève est agressé à la barre de fer : les syndicalistes du SUDD Cobas, qui étaient à Genève en septembre lors de leur mobilisation contre Montblanc, finissent à l'hôpital. Cette agression tombe peu après l'approbation d'un décret-loi qui ciblait directement les piquets de grève avec un durcissement des peines jusqu'à deux ans de prison.

Le 10 décembre une large explosion secoue Calenzano et tue 5 travailleurs d'un site de stockage de combustible dont la dangerosité avait déjà été signalée. Sans honte, le Sénat approuve le lendemain de la tragédie un décret-loi sur la santé et la sécurité des lieux de travail visant à dérégulariser le domaine de la sécurité du travail, augmentant encore les risques d'accident pour les travailleur-ses.

Un mouvement syndical divisé

Même si les raisons ne manquent pas, pourquoi deux grèves ? Pour comprendre cette fragmentation au sein du mouvement syndical il faut revenir au début des années 1990, quand les trois centrales syndicales (CGIL, CISL et UIL) ont adhéré au postulat de la concertation. L'idée était de pouvoir obtenir des

améliorations salariales et générales en les convenant avec les patrons, et pas à travers le conflit. En contrepartie de ce choix corporatiste, CGIL, CISL et UIL ont été intégrées dans une sorte de cogestion du monde du travail, en se voyant garantir pouvoir, argent et ressources.

Les contradictions imposées par cette orientation stratégique sont évidentes : Maurizio Landini, secrétaire général de la CGIL, a ainsi appelé, dans ses discours et ses slogans, à la « *révolte sociale* », alors que son syndicat appliquait une politique de collaboration avec le patronat durant les négociations pour le renouvellement des conventions collectives nationales du travail dans des secteurs clés, tel que la logistique ou les ports.

En parallèle, dès les années 90, celles et ceux qui n'ont pas accepté cette réorientation ont construit des syndicats autonomes, « *de la base* » et conflictuels (dont USB est le plus grand), qui sont devenus les protagonistes d'importants moments de luttes, mais qui n'ont pas encore réussi à surmonter leurs limites en termes de taille – en raison notamment des attaques continues reçues de la part de CGIL, CISL et UIL pour les empêcher de croître – ainsi que leurs rivalités réciproques.

Que faire ?

Nous sommes confronté·es aujourd'hui à deux nécessités. La première, immédiate, est de stopper le gouvernement le plus à droite de l'histoire de la République, et cela ne peut se faire qu'avec la reprise d'une véritable conflictualité sociale : pour cela, toute grève est utile, au-delà de l'organisation syndicale qui la proclame mais pourvu qu'elle soit construite avec l'objectif, réel et pas rhétorique, de réussir. La seconde, en même temps urgente et à long terme, est de revenir à des organisations syndicales fortes qui pratiquent le conflit et le reconnaissent comme l'instrument principal de la défense des droits des travailleur-ses et de l'amélioration des conditions de travail et des salaires : pour cela, il est indispensable de renforcer le syndicalisme de base, à nouveau au-delà des rivalités entre entités syndicales.

En tant que communistes, notre tâche est de soutenir le conflit là où il se produit : sans une véritable reprise des luttes ouvrières, la reconstruction d'une option politique alternative sera encore plus difficile.

Potere al Popolo (Suisse)

Manifestation lors de la grève générale, Florence, 29 novembre 2024





Aleksa Stanković

Rassemblement devant la Cour constitutionnelle, Belgrade, 12 janvier 2025.

International **Serbie**

LES ÉTUDIANT·ES EXIGENT LE RESPECT DE LA CONSTITUTION

Depuis plusieurs semaines, des étudiant·es bloquent des facultés universitaires en Serbie pour faire pression sur les autorités judiciaires du pays afin de les forcer à travailler conformément à la Constitution et aux lois du pays. Une trentaine de facultés sont actuellement occupées dans plusieurs villes.

Le dimanche 12 janvier, les étudiant·es qui bloquaient les facultés se sont rassemblés devant la Cour constitutionnelle dans le centre de Belgrade, où ils ont été rejoints par des citoyen·nes.

Après avoir rendu hommage aux 15 personnes ayant perdu leur vie dans l'effondrement du auvent de la gare de Novi Sad en novembre 2024, les manifestant·es ont poursuivi avec un discours citant toutes les fois où la Constitution a été violée ces derniers mois par les institutions en place. Ils ont rappelé également la (ré)pression, tant physique que médiatique ou politique subie, à laquelle les autorités judiciaires n'ont pas réagi.

Fin décembre 2024, les étudiant·es manifestaient déjà devant le siège de la procureure en chef de la République de Serbie, Zagorka Dolovac. Ils exigeaient qu'elle

ouvre une enquête approfondie sur la chute du auvent de la gare de Novi Sad, récemment reconstruite, et détermine la responsabilité pénale de ceux qui ont contribué à la tragédie.

Revendications

Avec le blocus des facultés de Belgrade, Novi Sad, Nis et Kragujevac, le mouvement d'occupation étudiantin exige la publication de tous les documents sur la reconstruction de la gare de Novi Sad; l'abandon des charges contre les étudiant·es arrêté·es et détenu·es lors des manifestations; le dépôt de poursuites pénales contre les agresseurs d'étudiant·es; ainsi qu'une augmentation de 20 % de l'allocation pour l'éducation.

Alors que les autorités avancent que toutes les exigences ont été satisfaites, le mouvement affirme le

contraire; soulignant qu'il ne veut pas parler à des individus du gouvernement, même ceux appartenant à l'opposition, afin d'éviter toute tentative de manipulation et de récupération du mouvement, mais que seules les institutions en place sont compétentes pour répondre à leurs demandes.

L'origine du mouvement

La chute du auvent de la gare de Novi Sad a provoqué de grandes manifestations en Serbie avec la principale revendication que cette affaire soit examinée jusqu'au bout afin que toutes les responsables soient jugés.

Le 22 décembre 2024, des étudiant·es ont organisé une manifestation sur la place Slavija de Belgrade et devant le bureau de la procureure générale; l'une des plus grandes manifestations de

l'histoire du pays. Le mouvement actuel est par ailleurs d'ores et déjà considéré comme le plus grand mouvement social de l'histoire contemporaine serbe.

Après la manifestation, le bureau de la procureure a annoncé que des inculpations avaient été déposées contre un groupe de suspects pour des omissions dans la reconstruction de la gare de Novi Sad et que la publication de documents était en cours. Pour les étudiant·es, cela n'est pas suffisant puisque la documentation complète n'a pas été publiée, tandis que le reste de leurs revendications n'a toujours pas été satisfait.

Les étudiant·es de Novi Sad ont également manifesté devant les parlements provincial et municipal. Le samedi 11 janvier ils ont organisé un rassemblement devant les locaux de l'Agence d'information de sécurité (BIA) à Novi Sad. Ils ont dit être venus pour une « conversation amicale », en réaction à des allégations antérieures selon lesquelles des membres de la police secrète serbe avaient invité des étudiant·es et leurs parents à des entretiens.

Ils ont déclaré qu'ils interprétaient la décision de la BIA comme de l'intimidation et ont affirmé ne craindre personne, appelant la fonction publique à commencer à faire son travail.

Des rassemblements quotidiens se sont depuis poursuivis dans les villes de Serbie à 11 h 52, heure de la tragédie de Novi Sad, dans le cadre de l'action « Arrête-toi Serbie », pour rendre hommage aux victimes de la chute du auvent.

En plus du mouvement étudiantin, de nombreuses manifestations ont été organisées par les partis de l'opposition gouvernementale, de la société civile et collectifs militants divers, auxquelles se sont joints aussi des agriculteur·trices et des représentant·es d'autres corps de métiers.

L'opposition exige la démission du maire de Novi Sad, Milan Djuric, et du Premier ministre serbe, Milos Vucevic, président du Parti progressiste serbe (SNS) au pouvoir, ainsi que la détermination de la responsabilité pénale pour la chute du auvent.

L'un des principaux slogans de ces manifestations est « La corruption tue ». L'opposition estime que la corruption est répandue en Serbie dans divers projets, principalement dans les projets d'infrastructure qui ont conduit à la tragédie de Novi Sad.

Tamara Knezevic

LE PROCÈS PÉLICOT: UNE AFFAIRE EXTRAORDINAIREMENT PATRIARCALE

Depuis plusieurs mois, le procès de l'affaire Pélicot, dite aussi l'affaire des viols de Mazan, dépasse le cadre local et intime pour devenir une affaire publique et un symbole. Après trois mois et demi de procès, le verdict a été rendu le 19 décembre dernier et les 51 hommes accusés, dont Dominique Pélicot, sont reconnus coupables.

Depuis plusieurs mois, le procès de l'affaire Pélicot, dite aussi l'affaire des viols de Mazan, dépasse le cadre local et intime pour devenir une affaire publique et un symbole. Après trois mois et demi de procès, le verdict a été rendu le 19 décembre dernier et les 51 hommes accusés, dont Dominique Pélicot, sont reconnus coupables.

Par son envergure et sa gravité, ce procès, qui connaît un fort écho médiatique, est considéré comme un moment clé dans l'histoire du traitement des affaires de violences sexistes et sexuelles, comme un moment où la honte « *change de camp* » pour reprendre un slogan féministe.

Une affaire ordinaire

Si l'affaire frappe par son ampleur, elle frappe aussi par sa banalité. Derrière les éléments spectaculaires qui ont attiré l'attention des médias et de l'opinion publique, on trouve un schéma tristement classique : celui des violences sexistes et sexuelles perpétrées dans le cercle intrafamilial. Ces violences au sein des familles constituent une part importante des violences sexuelles recensées. Elles sont marquées par des relations asymétriques enracinées dans des rôles sociaux que les membres se doivent d'incarner. Dans l'affaire Pélicot, cette dynamique est à l'œuvre de manière

flagrante : Dominique Pélicot, en droguant sa propre épouse et en l'offrant à des inconnus, a présument qu'il était dans son bon droit de disposer de son corps. Les violences sexuelles, dans ce contexte, figurent sur le spectre du contrôle social exercé sur le corps et l'autonomie des femmes.

Le procédé utilisé, dans ce cas la soumission chimique mais qui peut également être une soumission alcoolique, est un schéma récurrent dans les scénarios de violences sexistes et sexuelles. Les hommes mis en cause dans l'affaire sont présentés comme des individus lambda, insérés professionnellement et socialement. Leur invisibilité sociale rappelle que la violence sexuelle n'est pas l'apanage d'individus isolés, mais bien un phénomène systémique, enraciné dans des dynamiques profondément patriarcales.

Ce qui distingue cette affaire, ce n'est donc pas la nature des faits mais leur ampleur et leur durée dans le temps, qui vont leur donner une telle exposition publique et en faire un sujet social et médiatique. Extraite par les médias de la normalité et de l'anonymat souvent accordés à ce type d'affaire, celle-ci devient hors du commun.

Une affaire extraordinaire

Les médias brandissent alors cette affaire comme le stade final de l'horreur humaine sur le corps

d'une femme et procèdent à un travail médiatique de création de figures. En polissant et en simplifiant les protagonistes, ils tendent à des stéréotypes parfaits de chaque acteur-riche de l'affaire. Cette caractérisation simplifiée permet au grand public d'assimiler des idéaux-types de chaque individu; facilement transposables sur d'autres cas.

Au cœur de cette affaire se trouve Gisèle Pélicot, la victime qui endosse ce rôle à bras le corps. Les médias en font une icône de la « parfaite » victime de violences sexistes et sexuelles, celle qui coche toutes les cases. Premièrement par les actes qu'elle a subis. En effet, le nombre de viols étendus sur une longue période, ainsi que la quantité de preuves vidéo dans le dossier rendent impossible la contestation des accusations. De plus, sa séduction par soumission chimique implique qu'elle n'avait aucun moyen de consentir à ces relations ; son absence de consentement – si souvent remise en question dans les cas de violences sexuelles – est donc indiscutable.

Deuxièmement, ce qu'elle représente, et les attributs que lui imposent les médias, amènent des éléments supplémentaires à sa consécration en tant qu'icône. Femme cisgenre blanche, elle nous est présentée comme une mère de famille courageuse qui n'a pour objectif que d'obtenir justice, même si cela lui impose une exposition

publique et médiatique. Elle n'est pas cupide ou intéressée, bien au contraire, par son attitude combative elle devient un symbole d'autonomisation et de résistance contre les violences patriarcales.

Cette représentation a été décisive pour mobiliser l'opinion publique. Son histoire, bien que tragique, a trouvé une résonance immédiate car elle correspond aux schémas narratifs recherchés dans les médias et par l'opinion publique : une femme exemplaire, sans zones d'ombre, faisant face dignement à la monstruosité.

En face, Dominique Pélicot, son époux, est dépeint d'une toute autre manière. Il est l'auteur des faits et la tête pensante de cette horrible machination. Il reconnaît ses agissements et les explique. Un vieil homme sans notoriété, ni envergure, sans rien à perdre socialement puisqu'il n'avait aucun statut; il n'est présenté que comme un monstre vicieux et calculateur. Sa figure semble presque trop parfaite tellement elle reprend tous les attributs associés au violeur : l'homme d'un certain âge qui, de façon réfléchie et préparée s'en prend aux femmes. Cette construction pose un problème. En le présentant comme un élément isolé, un « mauvais » homme déconnecté de la norme, on occulte une réalité plus troublante : celle de l'ancrage profond des violences sexistes et sexuelles dans nos



structures patriarcales. Le « bon violeur », parce qu'il est reconnaissable et isolable, empêche de poser la question des complicités systémiques et de la culture du viol. Il devient le symbole de ce que la société cherche à rejeter.

Autour de Dominique Pélicot gravitent 50 autres accusés, présentés comme des ombres anonymes. Les médias parlent plus de leur profession et de leur âge que de leur prénom et de leur visage. L'absence d'identités individuelles en fait un groupe homogène. Par la banalité de leur existence et leur invisibilité sociale, ils deviennent tout le monde et personne à la fois. On les présente, parfois, comme des victimes secondaires du « monstre », des hommes qui se seraient égarés sous son influence, presque innocents dans leur conformisme collectif. Cette victimisation des accusés est un élément central du récit médiatique. En dissociant Dominique Pélicot de ces hommes « ordinaires », on renforce l'idée qu'il existe des monstres à bannir socialement et des hommes qui s'égarer et dont on peut espérer une rédemption.

Cette affaire n'a qu'en partie réussi à déplacer la honte. La couverture médiatique, en érigeant Gisèle Pélicot en icône féministe et son époux en monstre, a contribué à cette inversion. La honte ne pèse plus sur les épaules de la victime mais bien sur celles du cou-

pable principal et de ses complices. Cependant, la réussite reste incomplète. Les figures mobilisées – la bonne victime et le bon violeur – sont trop stéréotypées pour refléter les réalités plus complexes des violences sexistes et sexuelles. En outre, la dimension extraordinaire de cette affaire la rend difficilement comparable aux cas ordinaires. La banalité des violences sexistes et sexuelles dans le cercle familial est ainsi éclipsée.

Cette affaire a tout de même permis d'ouvrir un débat public essentiel. Il rappelle que les violences sexuelles sont omniprésentes et systémiques, qu'elles concernent tous les milieux sociaux et qu'elles reposent sur une culture patriarcale qui autorise les hommes à disposer du corps des femmes. Mais peut-on vraiment parler d'un procès du patriarcat ? Une seule affaire ne suffira pas à le faire s'écrouler, même si elle demeure une étape importante dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Pourquoi cette affaire et pas une autre ?

Si nous choisissons de défendre que l'affaire Pélicot a et aura un impact significatif sur la manière dont sont perçues et appréhendées les violences sexistes et sexuelles dans l'opinion publique, une question fondamentale s'impose : pourquoi cette affaire et pas une autre qui l'a précédée ?

Certes, l'aspect extraordinairement parfait de l'affaire Pélicot est incomparable. Cependant, des cas tout aussi marquants ont déjà éveillé l'intérêt médiatique. On peut citer des affaires de soumission chimique (l'affaire de la députée Sandrine Josso) ou des cas de violences intrafamiliales (les affaires Adrien Quatennens, Woody Allen, Stéphane Plaza). D'autres affaires de violences sexistes et sexuelles ont également particulièrement intéressé les médias (l'affaire Polanski, Depardieu, Ruggia). Pourtant, elles n'ont pas semblé générer le même degré d'unanimité, ni la même onde de choc sociale, que l'affaire Pélicot. Pourquoi ?

Une partie de la réponse réside probablement, mais pas uniquement, dans la notoriété des accusés. L'affaire Pélicot nous le démontre : il est plus aisé d'ériger en monstre un inconnu qu'une personnalité connue et reconnue. Ces figures publiques jouissent d'une aura qui les protège, au moins partiellement, de l'opprobre généralisée. La honte peut donc changer de camp, mais cela dépend largement des membres qui composent le camp adverse. Un homme anonyme, sans charisme ni influence sociale, est une cible plus facile que quelqu'un bénéficiant d'un capital symbolique important.

C'est ce qui rend l'affaire Pélicot particulièrement intéres-

sante ; au-delà de son caractère exceptionnel, elle invite à une réflexion plus large sur le fonctionnement du système patriarcal. En se distançant des spécificités du cas, on peut discerner les mécanismes par lesquels la société légitime, ignore ou excuse les violences commises par certains hommes, tout en condamnant d'autres.

Il est pertinent de rappeler que tous les hommes ont intériorisé les codes sociaux patriarcaux et qu'ils sont donc susceptibles de les reproduire. Cela ne signifie pas qu'ils commettent tous des actes violents et sexistes, mais qu'ils évoluent dans un système où ces actes sont systématiquement banalisés ou tolérés. Être un bon père de famille ou un acteur talentueux n'est pas une garantie contre les violences patriarcales. Ainsi, l'affaire Pélicot ne doit pas se limiter aux portes du palais de justice d'Avignon, mais doit interroger plus largement les dynamiques patriarcales présentes dans l'ensemble de nos interactions sociales et les résistances générées par ce système sexiste. Nous devons faire de l'affaire Pélicot une clef de compréhension de ces mécanismes mobilisable dans tous les cas de violences sexistes et sexuelles. C'est le seul moyen pour qu'enfin la honte change véritablement de camp.

Effe Deux

LE TORTIONNAIRE MEURT, SES CRIMES RESTENT

Il est de ceux que l'on ne regrettera pas : Jean-Marie Le Pen est mort le 7 janvier passé. Durant une période où son idéologie triomphe et où son passé est enjolivé par des médias passés à l'extrême droite, il importe plus que jamais de rappeler les actes ignobles de cet homme, et notamment son passé de tortionnaire. Entretien avec Fabrice Riceputi, auteur du livre *Le Pen et la torture*.

Pouvez-vous rappeler les faits, qu'est-ce que l'on sait de Le Pen et l'Algérie ?

Jean-Marie Le Pen, dans les années 50, est un jeune militant ultranationaliste, anticommuniste, raciste et antisémite. Par exemple, il est dans le journal de l'Action française, royaliste et antisémite.

En 1954, il s'engage, pour une première fois et pour une période limitée, dans un régiment de parachutistes pour aller combattre la subversion communiste internationale en Indochine. Arrivé après la défaite cuisante de la France à Dien Bien Phu, il y reste une année environ. On ne sait pas très bien ce qu'il y fait. Lui n'en dit rien du tout. Il n'y a pas d'archive. On peut faire l'hypothèse que c'est en Indochine qu'il se familiarise avec les méthodes de la guerre contre-insurrectionnelle, qui comprennent notamment le fait de terroriser la population. Rentré à Paris, il est élu député dans ce qu'on appelle la vague poujadiste.

La guerre d'indépendance algérienne a commencé. Assez rapidement, il décide de se réengager pour une période de 6 mois, à partir du mois d'octobre 1956, chez les légionnaires parachutistes. Il va rester, en tout, seulement trois mois à Alger. Il y arrive le 28 décembre 1956. Quelques jours après, le gouvernement SFIO (socialiste) de Guy Mollet décide de donner carte blanche à l'armée, dirigée par le général Mas-

su, pour en finir avec le nationalisme dans le département d'Alger. Au niveau international, la France commence à être mise en accusation à l'ONU. La situation à Alger est de plus en plus tendue. Il y a des violences, des attentats, commis à la fois par le FLN et par les groupes de pieds noirs ultra. Surtout, une grève générale anticoloniale de huit jours est annoncée, fin 1956, par le FLN. Cette annonce met véritablement le pouvoir français en panique, parce que si le FLN réussit, cela démontrera au monde entier que la population algérienne soutient la cause de l'indépendance.

Le Pen se trouve donc, avec la 10^e division parachutiste, impliqué dans une opération militaro-policrière, dont les historien·nes ont établi qu'elle est basée sur le principe de la terreur, pour dissuader la population algérienne, musulmane, comme on disait à l'époque, de soutenir le FLN. Il n'est donc pas étonnant du tout qu'en tant que lieutenant dans ce régiment parachutiste, il soit accusé d'avoir pratiqué des interrogatoires sous la torture, et même d'avoir causé des morts sous la torture. Évidemment, lui-même n'a jamais rien raconté en détail de ce qu'il a fait à Alger. Il prétend qu'il a fait des contrôles d'identité et des barrages.

Une fois rentré en France, il fait l'apologie de la torture en permanence. À l'Assemblée nationale, il fait de la surenchère, il capitalise

politiquement son engagement. En novembre 1962, il fait une déclaration qui ne fait pas grand scandale, parce que Le Pen, à cette époque, ce n'est quasiment personne. Il dit au journal *Combat* : « je n'ai rien à cacher, j'ai torturé ».

Comment peut-il revendiquer des crimes contre l'humanité aussi ouvertement, ne risque-t-il pas des poursuites ?

Il le dit parce qu'il est, depuis quelques mois, couvert. L'impunité judiciaire lui est garantie, par une amnistie qui a été décrétée immédiatement après les accords d'Évian qui mettent fin à la guerre, par le gouvernement de Gaulle. Tous ces criminels revenus d'Algérie sont certains de ne jamais pouvoir être poursuivis en justice.

Que sait-on des actes de torture commis par Jean-Marie Le Pen ?

En mars 1957, deux Algériens portent plainte au commissariat d'Alger contre Jean-Marie Le Pen. C'est exceptionnel, puisque les Algériens n'allaient pas se plaindre en général. Ils écrivaient, mais en général, on n'enregistrait pas leurs plaintes. Ces deux plaintes n'ont à priori absolument rien à voir avec le FLN puisqu'il y en a une qui concerne le veilleur de nuit à l'hôtel Albert 1^{er}, que Le Pen a embarqué à la Villa Sésini (Maison d'Alger, tristement célèbre pour avoir été utilisée comme centre de détention et

de torture) pour le brutaliser, le torturer, parce qu'il lui avait refusé de lui servir à boire à 2 h du matin et de lui ouvrir le bar de l'hôtel.

L'autre plainte provient d'un membre d'une famille dont on dit qu'elle est plutôt pro-française, en tout cas qui n'a pas de lien avec le nationalisme. Ces deux plaintes sont très gênantes, les autorités françaises craignent un nouveau scandale où un député serait impliqué dans ces violences. Ainsi, Le Pen quitte Alger, probablement planqué dans une ambulance, donc exfiltré, et à mon avis sur ordre.

Ces deux histoires font partie d'une quinzaine de témoignages présents dans mon livre, qui sont extrêmement circonstanciés, tout à fait crédibles et que j'ai longuement étudiés et comparés avec le contexte algérois de cette époque. Nous avons toutes les preuves dont les historiens peuvent espérer disposer pour affirmer que Le Pen est un tortionnaire.

À partir de quelle période ce passé de tortionnaire revient-il sur le devant de la scène ?

Les déclarations de Le Pen sur la torture et son implication ne font pas grand bruit à l'époque. Tout ça est oublié jusqu'à ce qu'en 1980, il commence une carrière politique de premier plan, en étant notamment candidat à la députation européenne en 1984. Des journalistes, comme Lionel Duroy, mais

aussi le cinéaste René Vautier par exemple, inquiets de voir le racisme et le Front National progresser en France, vont fouiller dans son passé algérien et découvrent, sans grande difficulté, des gens qui ont été des victimes directes de ce dernier.

Il y a donc une première salve de révélations assez fracassantes dans la presse française durant les années 1980. Il y en aura une deuxième en 2002, quand Le Pen arrive au deuxième tour des élections présidentielles. Là, c'est le journal *Le Monde*, dirigé à l'époque par Edwy Plenel, via l'enquête de la journaliste Florence Bauger, qui publie une deuxième salve de témoignages tout à fait terribles.

Alors qu'il avait revendiqué la torture, Jean-Marie Le Pen attaque systématiquement en diffamation ces révélations, parce que ce n'est pas possible, quand on brigue les plus hautes fonctions, de laisser dire ça – même si pour le noyau dur du Front National, ce n'est pas du tout un problème d'avoir torturé des Algériens. Il arrive ainsi à faire entendre à la justice que ce qu'il faisait, ce n'était pas de la torture, mais des interrogatoires sous la contrainte, forcés, serrés. C'était la façon qu'avaient les militaires d'euphémiser leurs actes.

La justice accepte ce narratif et fait condamner de nombreux organes de presse, journalistes, personnalités, en diffamation. Il faut attendre jusqu'à la fin des années 90, pour que la justice change de paradigme, et reconnaisse que les faits reprochés à Le Pen constituent bien de la torture. Il est alors sèchement battu, débouté de ses plaintes contre l'ancien premier ministre Michel Rocard, l'historien Pierre Vidal-Naquet et le journal *Le Monde*.

Ce passé de tortionnaire, comment Jean-Marie Le Pen l'a-t-il mis à profit politiquement ?

C'est quelque chose qu'il commence à faire dès 1957, quand il rentre d'Alger, il crée presque tout de suite un parti qui s'appelle le Front National des Combattants. Ce n'est qu'un groupuscule, mais il part faire une caravane à travers toute la France, avec l'aide du ministère des Armées. Il commence à rassembler autour de lui un nouveau noyau dur, dans lequel il n'y a plus seulement les groupusculaires de l'Action Française et autres, mais un nouveau public, composé de pieds noirs et de militaires, qui expriment une immense amertume concernant l'issue de la guerre.

Il a eu l'intelligence de ne pas se mêler trop publiquement de l'OAS – l'Organisation Armée Secrète – qui

est l'organisation terroriste qui a causé des ravages terribles pour tenter d'empêcher l'indépendance. S'il s'était compromis avec l'OAS, il n'aurait sûrement pas pu faire la carrière politique qu'on lui connaît, parce que l'OAS a été réprimée très violemment par le régime gaulliste, y compris par la torture d'ailleurs.

Pourquoi avoir publié ce livre en 2023, quelle est sa pertinence actuelle face à des faits établis il y a plusieurs décennies ?

Je fais partie d'une génération politique pour laquelle le passé de tortionnaire de Le Pen était parfaitement entendu. Je me suis aperçu que les jeunes générations, si elles cherchaient à en savoir davantage là-dessus, auraient bien du mal à trouver des choses. Il n'y avait rien de véritablement synthétique et complet sur cette question. Si on regarde les vingt années qui nous séparent des dernières révélations dans *Le Monde*, c'est les vingt années de ce qu'on a appelé la diabolisation du Front Natio-

nal, devenu Rassemblement National. Semer le doute sur ces actes de torture fait partie de cette diabolisation.

Quels sont les restes politiques du passé colonialiste de Le Pen dans l'extrême-droite contemporaine ?

À propos des origines du lepénisme, on parle toujours d'un parti fondé par des collabos, un ancien Waffen-SS, des fascistes typiques des années 30 et 40, antisémites, etc. Mais on oublie systématiquement et de façon très significative la matrice coloniale de l'idéologie lepéniste, qui trouve ses origines dans la défense de l'Algérie française. Après la Seconde Guerre mondiale, ces personnes sont frappées du sceau de l'infamie pour avoir été du côté de Vichy et des nazis. Une des façons de s'en remettre, au moment de la création du Front National en 1972, dix ans après l'indépendance, fut d'exploiter et de réactiver le racisme colonial qui imprègne fortement la société française à ce moment-là.

Dans les années 1980, Le Pen va substituer, publiquement en tout cas, le racisme anti-arabe à l'antisémitisme. Au « Juif apatride » qui était l'ennemi intérieur depuis toujours de l'extrême droite, il va lui substituer l'arabe immigré musulman avec le succès qu'on sait. Ce sont là les origines de tout ce qui nous empuante aujourd'hui en France. Le délire raciste sur le grand remplacement est aussi d'origine coloniale – en tant qu'hantise de la submersion par les colonisés.

Propos recueillis par Clément Bindschaedler ■

L'auteur a été invité par Ugo Palheta pour un double épisode du podcast « Minuit dans le siècle »



Fabrice Riceputi, *Le Pen et la torture, Le passager clandestin*, 2023



Manifestation après l'accession de Jean-Marie Le Pen au 2e tour de l'élection présidentielle, Paris, avril 2002



Alan Woods à la tribune du congrès de fondation de l'Internationale communiste révolutionnaire, Massa, Italie, 15 juin 2024.

Histoire **En mouvement** **National** **International**

LE PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE (PCR), KÉSAKO ?

Au printemps de cette année, une campagne d'autocollants invitait les communistes à rejoindre les rangs du PCR. S'ensuivait un premier congrès national à Berthoud, puis une participation à la fondation de l'Internationale communiste révolutionnaire en Italie. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur leurs récentes interventions. Mais avant cela, qu'est-ce donc que cette organisation au nom ronflant et au discours triomphaliste ?

Le PCR n'est pas sorti tout armé de la cuisse de Jupiter. Le courant politique dont il est issu s'est d'abord regroupé autour du journal *L'Étincelle* (*Der Funke*) en Suisse; ses membres faisaient alors de l'entrisme dans les Jeunesses socialistes et les Jeunesses syndicales, en particulier celles d'Unia. L'origine de ce courant, regroupé internationalement dans la Tendance marxiste internationale (TMI), qui pratiqua longtemps un entrisme stratégique de longue durée, remonte à l'histoire complexe et cahoteuse du trotskisme britannique.

Résumons à grands traits : en 1964, des trotskistes anglais font l'analyse que la stabilité économique allait renforcer la social-démocratie et que l'effondrement des partis staliniens n'était plus

à l'ordre du jour. Ils en tirent la conclusion de pratiquer un entrisme de longue durée dans le Labour Party travailliste. Ils publient un journal intitulé *The Militant* et leur tendance portera le même nom.

Ce travail entrisme portera ses fruits, le groupe, dirigé alors par Ted Grant, rejoint plus tard par Alan Woods (qui dirige aujourd'hui encore la TMI) rassemble plusieurs milliers de membres et conquiert, avec une équipe de la gauche travailliste, la mairie de Liverpool. Cela les place dans la ligne de mire de Margaret Thatcher. Le bras de fer entre le conseil communal et le gouvernement durera cinq ans et se terminera par la défaite de la gauche travailliste. Autre fait de gloire du Militant : le lancement de la campagne contre un nouvel im-

pôt locatif (*Poll Tax*). Son succès – et la répression interne très forte menée par la droite du Labour, menée à coups d'exclusions – provoque une crise majeure dans l'organisation où de nombreux nouveaux membres ne se reconnaissent plus dans la direction. Une scission laisse ses deux dirigeants historiques isolés dans leur défense de l'entrisme stratégique, suivis seulement par leur organisation internationale.

Le temps de la gloire militante est passé. La TMI connaîtra d'autres scissions et modulera son entrisme en fonction des situations régionales et locales. Puis viendra le moment de l'apparition publique, flamberge au vent, et la création de PCR dans plusieurs pays, devant déboucher sur la création d'une « nouvelle » internationale.

Que s'est-il donc passé pour que s'enclenche ce processus soudain, pour que la TMI prenne ainsi un tournant à 180° ?

L'émergence de « dizaines de milliers de communistes en Suisse »

Eh bien, il se trouve, pour le PCR, que les multiples crises que connaît le capitalisme et l'impasse de la politique bourgeoise, dont les solutions ne font qu'aggraver la situation, ont amené une bonne partie de la jeunesse ouvrière et – on suppose – étudiante à laisser derrière elle le socialisme. Et donc à se prononcer clairement pour le communisme.

En octobre 2023, *L'Étincelle* (devenue depuis *Le Communiste*) publie un article à vocation théorique qui affirme : « En Suisse, il y a déjà des dizaines de milliers de jeunes communistes. Aujourd'hui, il y a au moins un communiste dans chaque entreprise, dans chaque classe, dans chaque quartier ou auditoire d'université. » Dès lors, la voie est toute tracée : « Arriver en Suisse à 1000, puis 2000 communistes organisés se profile déjà à l'horizon de manière tangible. Dotés de la méthode correcte et du programme révolutionnaire, cela nous permettra, dans la petite Suisse, de gagner l'avant-garde de la classe ouvrière au communisme. » Conclusion : « Nous, les bolcheviks, pouvons dire avec fierté et pleine confiance : nous avons un plan. Nous connaissons la voie vers la révolution communiste. Nous savons comment elle sera victorieuse. Nous savons quelles sont les étapes nécessaires pour y parvenir. »

Se voulant le clone parfait du parti de Lénine à l'orée de la Révolution russe – dans une version toutefois plus proche du péplum que de la réalité historique – le PCR singe à n'en plus finir la vulgate bolchévique. Ainsi, leur journal doit jouer le même rôle en Suisse que celui lancé par Lénine au début du 20^e siècle en Russie et qui, tiens donc, s'appelait *L'Étincelle* (*Iskra* en russe). Et, contrairement aux autres journaux de « gauche », qui sont rédigés par des universitaires, *Le Communiste* donnera la parole aux « combattants honnêtes » et sera leur tribune. Sauf que ce journal est exclusivement rédigé par les permanent-es, qui décident du sommaire et stimulent des « contributions » de certains membres ou sympathisant-es. Nous verrons dans un prochain article ce que propose le PCR à ces combattant-es honnêtes et quel est son fonctionnement.

Daniel Süri

COUPS DE FEU CONTRE L'ÉTAT

Le film documentaire *Autour du feu* réunit dans un « nuit-clos » trois jeunes militant·es anticapitalistes et deux révoltés qui, dans les années 1970, avaient fait le choix de la violence.

1^{er} octobre 1985. Le procès de trois membres de la « Bande à Fasel » s'ouvre à Fribourg. Brigandage, vol par métier, recel, dommages à la propriété, abus de confiance, escroquerie, violation de domicile, séquestration, falsification de marques officielles, faux... 76 crimes, délits et contraventions leur sont attribués entre juin 1977 et décembre 1979.

Jacques Fasel écoperait finalement de 12 ans de prison et l'« intellectuel » de la bande, Daniel Bloch, en prendra 10 pour cette partie de sa carrière.

Au début du film d'Amanda Cortés et Laura Cazador, les deux anarchistes rappellent rapidement le contexte de l'époque – réseaux violents d'extrême droite contre groupes armés révolutionnaires – et le déclic qui les a fait « entrer en rébellion active ». Concrètement, et symboliquement, tout commence pour eux lors d'un séjour en prison à la suite d'un refus de servir pour l'un, de grader pour l'autre. L'armée suisse était implacable avec ceux qui refusaient de devenir les bons petits soldats du capitalisme. La « haine monte ». Ce seront braquages de banques et d'offices de poste, pour contester le monopole de l'usage de la violence par l'État. Et entraîner, l'espéraient-ils, « toujours plus de population avec nous »...

Leur démarche était simple. Il fallait prendre l'argent du système pour financer des lieux autogérés et soutenir des militant·es clandestin·es. La lutte antinucléaire aussi. L'occupation de Kaiseraugst de 1975 était exemplaire : « une lutte de terrain, radicale, avec beaucoup de sabotages » selon eux. C'était avant tout un mouvement large organisé en comités nationaux.

Mais la thune récoltée (deux millions de francs de l'époque en tout) semble surtout avoir financé l'infrastructure nécessaire pour les méfaits de leurs longues cavales.

Clandestinité impossible

Dans la partie principale de ce « nuit-clos », la discussion s'engage entre trois jeunes militantes, dont on devine qu'elles ont été actives dans l'occupation de la ZAD de la Colline, dans le mouvement climat du côté d'Extinction Rebellion ou dans les luttes antiracistes. À propos de monopole de l'usage de la violence par l'État, une militante rappelle que Black Lives Matter a permis de rendre visible le fait qu'en Suisse, celle-ci s'exerce de façon disproportionnée sur les jeunes hommes noirs.

Autour du feu, la conversation, très féconde et très respectueuse, s'articule autour des formes de l'engagement politique et des différences entre les deux époques. En comparaison, l'un des traits constitutifs des luttes actuelles est leur organisation horizontale et collective – ce qui est salué par les anciens – l'introspection poussée sur

les interactions au sein des groupes, même si c'est, comme le dit une militante, parfois « compliqué d'avoir un consensus ».

En parcourant les différentes luttes des dernières années, le film nous rappelle cruellement le niveau incroyablement bas de tolérance à la désobéissance civique de la part de l'État et de ses relais médiatiques. Au-delà de l'assaut policier brutal contre la ZAD de la Colline, le harcèlement judiciaire des militant·es et l'adoption de la loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT, récente au moment du tournage) sont évoquées.

Depuis, on se souvient qu'on a essayé de nous faire croire que qui plante des pommes de terre dans un golf assassinerait Aldo Moro (ou Hans Martin Schleyer, selon votre réf terroriste favorite).

Un constat : agir aujourd'hui en marge de la légalité est rendu im-

possible à cause de la surveillance électronique généralisée. Une militante rappelle que la population du pays avait été scandalisée d'apprendre que la police détenait des fiches de surveillance des 15 % de la population, mais qu'aujourd'hui personne n'est dupe que toutes nos conversations numériques sont « surveillables ». Il y a une année, le média *Republik* révélait que les Services secrets suisses récoltaient et stockaient l'intégralité de nos échanges numériques, sans que cette information ne déclenche un scandale d'État.

Droit à la révolte

Le recours à la « légitime violence », particulièrement aux armes, est longuement débattu autour de ce feu sans que personne ne soit vraiment d'accord. Ce que le film ne dit pas, c'est que tant la Bande à Fasel que les mouvements comme celui de la ZAD ont reçu un fort élan de sympathie de la part de la population. Robin des bois à l'époque, sauveur·ses des orchidées en 2020.

La limite du film est peut-être que l'orientation idéologique des participant·es soit un peu trop proche pour qu'un débat ait lieu, par exemple sur la question de l'organisation plus large de la société, à travers des partis ou des syndicats par exemple, ou au moins du rapport à ces organisations.

Le film, qui a reçu le prix Visioni aux Journées de Soleure, est à voir ces jours au cinéma.

Niels Wehrspann

Une projection suivie d'un débat avec des jeunes militant·es aura lieu le 21 janvier à 20 h au Bio Carouge



solidaritéS

C'est quoi ce journal ?

Vous tenez en main le journal du mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste solidaritéS, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse

romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement,

politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir!

Abonnez-vous !

444

20.12
2024

LES DRONES DE L'ARMÉE SUISSE ACHETÉS 300 MILLIONS À ISRAËL NE MARCHENT PAS!

MAIS SI ÇA
FUNCTIONNE!
REGARDEZ!



MASINO.

Abonnements

SOUTENEZ- NOUS, ABONNEZ- VOUS!

- Annuel fr. 80
- Étudiant-e-s, AVS, AI Chômeurs-euses 40
- Soutien 150
- 3 mois à l'essai gratuit!

Vous pouvez vous abonner sur Internet:
solidarites.ch/abonnement

Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal:

- **solidarités**
Case Postale 2089
1211 Genève 2
ou abos@solidarites.ch
ou +41 22 740 07 40

Sommaire

3 **Votations**
Soutien critique à l'initiative responsabilité environnementale

4-5 **Monde du travail**
Premier fer à béton d'une politique industrielle ?

6 **Genève**
Campagne Masset: ces centaines de personnes dans la rue pour se réapproprier un parc

7 **Vaud**
priorités d'Ensemble à gauche pour 2025

Neuchâtel
Salaire minimum: la bataille est longue

8 **Monde du travail**
Italie: quelques réflexions sur les Grèves générales

9 **International**
Serbie: les étudiant-es exigent le respect de la Constitution

10-11 **Féminisme**
Le procès Pélicot: une affaire extraordinairement patriarcale

12-13 **Histoire**
France: le tortionnaire meurt, ses crimes restent

14 **En mouvement**
Le Parti communiste révolutionnaire (PCR), késsako ?

15 **À voir**
Coups de feu contre l'État